

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE DE CHAUFFEURS PROFESSIONNELS ET SPECIALISES » en abrégé « COCHAPS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,
Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024 , et enregistrés le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE CHAUFFEURS
PROFESSIONNELS ET SPECIALISES » en abrégé « COCHAPS
»

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

Mise à disposition de Chauffeurs Professionnels et Services divers,

- Toutes activités d'intermédiation, Placement et personnes physiques et morales,

- Toutes activités de formation et recyclage de chauffeurs,

- Toutes activités de placement de chauffeurs professionnels,

- Toutes activités d'intérim et de mise à disposition de chauffeurs,

- Toutes activités management de chauffeurs pour le compte de tiers,

- Toutes activités de gestion logistique, Conseils, stratégie commerciale,

- Toutes activités de Recouvrement de créances pour des tiers,

- Toutes activités d'import-export d'équipements et matériels automobiles,

- Toutes activités de Représentation de personnes physiques et morales,

- La prise de participation ou d'intérêt dans

toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M DATCHA YVES - AUGUSTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12356 du 28/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73335/GTCA/RC/2024 du 28/11/2024

